

TERMES DE RÉFÉRENCE

Accord-cadre pour des prestations de traduction, transcription et adaptation linguistique de contenus patrimoniaux du projet Musée Virtuel de Guinée

1. Contexte

Le projet Musée Virtuel de Guinée (MVG), mis en œuvre par Expertise France en partenariat avec le Musée National de Guinée et le Ministère de la Culture, vise à renforcer la préservation, la documentation, la diffusion et la valorisation du patrimoine culturel guinéen à travers le développement d'une plateforme numérique, de contenus multimédias et de dispositifs de médiation innovants.

Le projet intervient à la fois sur le patrimoine matériel et immatériel et mène des activités de collecte, de documentation, de numérisation, de médiation et de diffusion auprès de différents publics.

Dans ce cadre, le projet collecte et produit de nombreux contenus en français et dans les langues nationales guinéennes. Ces contenus comprennent notamment des témoignages, récits de vie, traditions orales, savoir-faire, pratiques culturelles, entretiens, fiches documentaires, contenus pédagogiques, contenus numériques et productions audiovisuelles.

La traduction de ces contenus présente des enjeux spécifiques. Une part importante des ressources traitées porte sur des notions patrimoniales, des terminologies locales, des références historiques ou des pratiques culturelles dont la compréhension nécessite une connaissance approfondie des contextes socioculturels guinéens.

Par ailleurs, les contenus traduits seront mobilisés dans plusieurs composantes du projet : plateforme numérique du Musée Virtuel de Guinée, documentation scientifique des collections, dispositifs de médiation culturelle, mallette pédagogique itinérante, contenus audiovisuels, expositions virtuelles et futurs parcours de médiation du Musée National de Guinée.

Afin de garantir la qualité, la cohérence et la pertinence des traductions produites, Expertise France souhaite mobiliser une structure spécialisée disposant d'une expérience avérée dans le traitement des langues nationales guinéennes ainsi que d'une bonne connaissance du patrimoine culturel guinéen.

2. Objet de la prestation

La présente consultation vise à sélectionner un prestataire dans le cadre d'un accord-cadre à bons de commande pour la réalisation de prestations ponctuelles de :

- Transcription de contenus audio et audiovisuels ;
- Traduction des contenus texte, audio et audiovisuels en langues nationales guinéennes vers le français ;

- Traduction des contenus texte, audio et audiovisuels du français vers les langues nationales ;
- Relecture et révision linguistique ;
- Harmonisation terminologique ;
- Adaptation éditoriale et culturelle de contenus.

Les prestations seront réalisées au fur et à mesure des besoins du projet.

3. Langues concernées

Les prestations pourront notamment concerner :

- Le français ;
- Le soussou ;
- Le pular ;
- Le maninka ;
- Le kpélé
- Le mano
- Le kissi
- Le toma
- Le Baga
- Le Bassari ;
- Le Koniagui
- Le badiaranké

Toute autre langue nationale guinéenne pertinente selon les activités du projet.

4. Nature des contenus

Les prestations pourront porter notamment sur :

- Témoignages et entretiens de terrain ;
- Récits et traditions orales ;
- Contenus liés au patrimoine culturel immatériel ;
- Notices documentaires et scientifiques ;
- Fiches d'inventaire et de collections ;
- Contenus de la plateforme numérique ;
- Supports pédagogiques ;
- Expositions virtuelles ;
- Contenus de médiation culturelle ;
- Supports de communication ;
- Rapports et publications ;
- Contenus audiovisuels et sous-titrages.

5. Modalités d'exécution

Les prestations seront commandées à la demande par Expertise France via l'émission de bons de commande

Chaque commande précisera :

- La nature de la prestation ;
- Les langues concernées ;
- Le volume estimatif ;
- Les délais d'exécution attendus ;
- Les éventuelles exigences méthodologiques ou terminologiques.
- Les livrables précis
- Les conditions de paiement

Le prestataire devra être en mesure de mobiliser rapidement les ressources nécessaires afin de répondre aux besoins du projet.

6. Capitalisation linguistique et terminologique

Dans une logique de pérennisation des ressources produites dans le cadre du projet, le prestataire contribuera à la structuration progressive d'un corpus terminologique multilingue relatif au patrimoine culturel guinéen.

À ce titre, il pourra être amené à :

- Élaborer ou enrichir des glossaires thématiques ;
- Harmoniser la traduction des concepts patrimoniaux ;
- Documenter les termes spécifiques aux pratiques culturelles guinéennes ;
- Contribuer à la constitution de mémoires de traduction.

Le prestataire travaillera en coordination avec le prestataire technique en charge du développement de la plateforme numérique afin de faciliter l'intégration, la gestion et la réutilisation des contenus traduits dans les différents outils numériques du projet.

7. Livrables

Selon les besoins, les livrables pourront comprendre :

- Fichiers de transcription ;
- Documents traduits ;
- Documents relus et corrigés ;
- Glossaires terminologiques ;
- Mémoires de traduction ;
- Fichiers de sous-titrage ;
- Tableaux de suivi des traductions.

Les livrables devront être remis dans des formats directement exploitables par le projet.

8. Durée et montant de l'accord-cadre

L'accord-cadre est conclu pour une durée de 4 mois à compter de sa notification.

Le marché est conclu sans engagement de volume minimum.

9. Profil recherché

Le prestataire devra démontrer :

- Une expérience significative en traduction et transcription professionnelle ;
- Une maîtrise avérée des langues nationales guinéennes ;
- Une capacité à mobiliser des traducteurs qualifiés dans les différentes langues concernées ;
- Une bonne connaissance des contextes culturels, historiques et sociaux de la Guinée ;
- Une expérience dans les domaines du patrimoine, de la culture, des musées, de la recherche, de l'éducation ou de la valorisation des savoirs locaux ;
- Une capacité à traiter des contenus liés aux traditions orales, aux savoir-faire et aux patrimoines matériels et immatériels.
- Une expérience dans la gestion et l'édition de contenus numériques (textes, audio, vidéo et métadonnées) destinés à des plateformes patrimoniales, muséales ou éducatives serait un atout.

Les candidats devront présenter :

- Une présentation de la structure ;
- Au moins trois références similaires réalisées au cours des cinq dernières années ;
- Des exemples de travaux réalisés dans les langues nationales guinéennes ;
- Les CV des experts et traducteurs susceptibles d'être mobilisés.
- Une expérience dans les secteurs du patrimoine culturel, de l'anthropologie, de la recherche, de la documentation ou des musées constituera un avantage significatif.

11. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées selon les critères suivants :

Critère	Pondération
Compréhension de la mission et méthodologie proposée	20 %
Au moins trois références similaires (de la structure) en traduction et transcription multilingue au cours des cinq dernières années	15 %
Expérience du personnel proposé dans des langues nationales guinéennes et connaissance du patrimoine culturel guinéen.	35 %
Offre financière	30 %

12. Contenu de l'offre

Les candidats devront fournir :

- Une note méthodologique détaillant l'approche proposée ;

- Une présentation de la structure ;
- Les CV des experts mobilisables ;
- Les références pertinentes ;
- Un bordereau de prix unitaires comprenant notamment :
 - Le coût de transcription audio ;
 - Le coût de transcription-traduction ;
 - Le coût des traductions écrites ;
 - Le coût des prestations de relecture ;

Tout autre tarif pertinent permettant la comparaison des offres.

Pour soumissionner : Veuillez transmettre votre candidature à :
marches.camgui@expertisefrance.fr au plus tard le **17 Juillet 2026**.